



Bruxelles, le 02 mai 2006

Madame,  
Monsieur,

Créasoc innove et lance, en collaboration avec le Ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi, Monsieur Benoît Cerexhe, un nouveau dispositif intitulé « Chèque expertises ». Son objectif est de donner un maximum d'atouts aux entreprises ILDE et EI actuellement en activité sur le territoire bruxellois. Cette initiative s'inscrit dans une optique d'accompagnement post- création et vise à encourager le réflexe « conseil » auprès des entrepreneurs sociaux en leur offrant jusqu'à 2.500 euros sous forme de chèque expertise !

« Créasoc » est un projet EQUAL retenu par le Fonds Social Européen, la Communauté française et la Commission communautaire française. Son objectif ? Contribuer à la croissance de l'économie sociale sur le territoire bruxellois. Cela signifie d'une part renforcer les compétences en amont, en formant les cadres de demain, et d'autre part, mettre au service de l'économie sociale les outils du développement économique, entre autres des possibilités de conseil et d'accompagnement.<sup>1</sup>

### *Comment cela se passe concrètement ? C'est simple !*

- Ce dispositif s'adresse à toutes les organisations agréées ILDE/EI ou ayant reçu un avis favorable de la plate-forme au 1<sup>er</sup> mai 2006. C'est votre cas et ce dispositif vous intéresse ? **Manifestez- nous votre intérêt** au plus vite en prenant contact avec l'Agence Alter.
- Pour ceux qui le souhaitent, nous vous organiserons ensuite un **rendez- vous individuel** avec deux experts bruxellois de l'économie sociale de votre choix<sup>2</sup> pour vous aider à mettre en évidence vos besoins en conseils, les questions que vous vous posez, les difficultés que vous rencontrez dans la gestion de votre organisation ou dans votre volonté de développer celle- ci. Ces rendez- vous seront fixés dans la période du 20/05 au 20/06.
- Vous participez à une « **bourse aux expertises** » qui se déroulera le **mardi 27 juin 2006**. Cette journée vous permettra de trouver les personnes qui pourront répondre au mieux à vos besoins en conseil. Elle rassemblera pour vous des consultants privés, des experts « payant » de l'économie sociale ainsi que des responsables de PME. L'idée est de croiser les regards et souligner les

---

<sup>1</sup> Ce second volet met progressivement en place une offre de services provisoirement baptisée « Carrefour bruxellois de l'économie sociale ». Les six partenaires de Créasoc sont SAW-B, l'Agence Alter, Credal, Groupe One, l'EPFC et l'IRG. Pour plus d'infos, voir [www.creasoc.be](http://www.creasoc.be)

<sup>2</sup> Une liste d'organismes vous sera proposée dans les jours prochains.

complémentarités possibles de certaines approches du privé et de l'économie sociale.

- Vous **formalisez votre demande de conseil** et nous remettez un petit dossier avec deux devis, récoltés auprès des deux consultants que vous avez identifiés comme étant les mieux placés pour vous aider. Les dossiers devront être introuits pour le 1<sup>er</sup> septembre 2006, vous avez donc tout l'été pour cogiter !

### *Qu'est- ce qu'on gagne ?*

Un chèque de 2.500 euros pour financer du conseil, c'est-à-dire de l'audit, de la fiscalité, du marketing, une stratégie de communication, etc<sup>3</sup>. De manière générale, vous serez orientés vers des structures qui dispensent une offre de conseil qui n'est pas disponible dans les circuits habituels de l'économie sociale. Entre 12 à 24 chèques pourront être remportés, en fonction de la qualité des candidatures reçues.

Pour ceux qui le souhaitent, le timing de ce dispositif a été conçu de manière à vous laisser suffisamment de temps pour introduire ensuite un dossier de candidature dans le cadre de la « Prime+ » mise en place par la Secrétaire d'Etat Els Van Weert et offrant également un financement pour des frais de consultation. Ceci peut vous permettre de doubler la somme que vous aurez peut-être acquise par notre intermédiaire.<sup>4</sup>

### *Nos objectifs dans ce dispositif, c'est de vous permettre :*

- de s'ouvrir à des conseils qu'on n'est pas toujours en mesure de s'offrir ;
- de faire le point sur le développement de ses activités, avec l'aide d'experts. Une prise de recul qui est un bénéfice en soi ;
- d'être à l'écoute d'outils du privé qui ont fait leur preuve et dont on n'a généralement pas connaissance ;
- de rencontrer de nouvelles personnes lors de la « bourse aux expertises », de nouveaux réseaux, des pairs ;
- de participer à un dispositif entièrement gratuit ;
- d'augmenter ses chances en complétant ce chèque par la « Prime+ » .

Nous misons ici sur un dispositif léger et sur la qualité du contact plutôt que sur des procédures. Vous avez des questions ? Vous voulez en savoir plus ? Vous voulez vous inscrire à ce dispositif ?

Contactez- nous sans plus attendre :

Agence Alter  
Gaëlle Francart  
tél. : 02/541.85.31.  
email : gaelle.francart@alter.be.

Au plaisir de vous compter parmi nous,

Pour le Groupe de travail « Carrefour » de Créasoc,

---

<sup>3</sup> Voir quelques exemples dans le document ci-joint.

<sup>4</sup> Pour plus d'infos : [www.socialeconomy.be](http://www.socialeconomy.be).

Thomas Lemaigre  
Directeur de l'Agence Alter

Créasoc est un projet :



Financé par :



Voici une liste non exhaustive de questions que vous vous posez peut-être par rapport à votre organisation et qui peuvent être abordés dans les rendez-vous individuels que nous vous proposons :

**Des questions propres à la gestion d'une *entreprise d'économie sociale***

- Gestion administrative : salaires, fiscalité, assurances, subsides
- Business plan et montage financier
- Comptabilité, gestion financière et trésorerie
- Couple produit / marché, commercial et marketing
- Processus de production, connaissance du métier
- Infrastructure et informatique
- Réglementations : statuts, accès à la profession, marchés publics...
- ...

**Des questions propres à la gestion du *projet d'insertion socioprofessionnelle en entreprise***

- Objectifs et stratégie d'insertion
- recrutement
- formation,
- accompagnement,
- évaluation,
- jobcoaching
- ...

**Des questions propres à la gestion d'une *organisation d'économie sociale***

- Management stratégique : mission, pilotage, prospective par rapport à de nouveaux marchés, développement et diversification des activités, restructuration...
- Gouvernance : gestion participative, rôle du CA et de la direction...
- Gestion des ressources humaines : sélection, animation, évaluation, formation, motivation, ...
- Planning, organisation du temps de travail...
- ...